



Compte-Rendu - Conférence RUR@CT
**« RUR@CT, Régions européennes actrices de l'innovation rurale :
propositions pour la cohésion territoriale »**
Représentation de l'Etat libre de Bavière, 30 avril 2009

Katja HESSEL, Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Economie, des Transports, de l'Infrastructure et de la Technologie.

Mme Hessel explique la présence nombreuse du public par la grande importance que représentent les territoires ruraux au niveau européen :

- 60% de la population européenne vit dans des petites villes et communes de régions rurales ;
- les régions rurales ont un grand potentiel, notamment en termes d'engagement citoyen, d'énergies renouvelables, et d'installation d'entreprises moyennes innovantes.

La conférence du jour a deux objectifs : présenter le réseau RUR@CT, et exprimer les préoccupations des territoires ruraux au niveau européen, lesquelles sont comprises dans la contribution de RUR@CT au Livre vert sur la cohésion territoriale.

Mme Hessel salue le rôle majeur de la Région Limousin comme initiateur, moteur et cœur de RUR@CT. Elle remercie ses homologues du Limousin et fait de la manifestation conjointe du jour le signe de la bonne coopération entre les deux Régions.

RUR@CT est un réseau important pour la Bavière et représente une forme pertinente de coopération interrégionale non bureaucratique pour le développement des territoires ruraux. Le réseau est également important car il permet de mettre en exergue les enjeux européens pour les territoires ruraux.

Les territoires ruraux ne sont pas seulement des espaces de repos ou de loisirs, ou des surfaces agricoles utiles. Ils sont aussi des espaces d'activités économiques, des espaces de vie, et des espaces naturels. Les territoires ruraux sont au niveau européen trop considérés sous l'aspect d'une seule politique, il faut une approche intégrée.

C'est ainsi que, dans le cadre de ses fonctions, Mme Hessel a installé un comité « Espaces ruraux en Bavière » transversal auquel participent les différents ministères concernés du Land, afin de « développer et garantir des conditions de vie et de travail dans les territoires ruraux équivalentes aux autres territoires ». Cette démarche correspond à et s'articule avec RUR@CT. Dans la politique européenne de cohésion, il faut laisser de la place aux Régions pour qu'elles puissent trouver pour elles-mêmes des solutions adaptées innovantes de développement.

Pour conclure, Mme Hessel remercie l'assistance, appelle les Régions à rejoindre RUR@CT et soutenir l'approche d'une politique intégrée pour les territoires ruraux, et invite M. Denanot à la tribune.

Jean-Paul DENANOT, Président du Conseil régional du Limousin, Député européen.

Le Président rappelle le partenariat du Limousin avec la Bavière, la Moyenne Franconie, et la Poméranie, territoires avec lesquels le Limousin partage les problématiques rurales.

Le portefeuille de Mme Hessel (économie, transports, infrastructures et technologie) correspond bien aux enjeux des territoires ruraux, et de poser ainsi les problématiques : « Entre développement agricole et développement régional, où se situe le développement rural ? Existe-t-il des perspectives de croissance et de développement dans les territoires ruraux ? Comment positionner le développement rural dans les objectifs de Lisbonne ou de Göteborg ? ».

Le Limousin y travaille ou y a travaillé au sein d'instance comme l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) ou la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), dans le cadre du programme Interreg IIIIC « Rural Innova » avec 14 partenaires, et désormais avec le réseau RUR@CT lancé en avril 2008.

Ces travaux montrent qu'il existe des perspectives positives dans les territoires ruraux, dans l'accueil de populations, le développement économique ou les services. Mais il existe des besoins spécifiques d'infrastructures, de services pour permettre aux acteurs vivant dans les territoires ruraux de bénéficier des innovations technologiques, de pouvoir « vivre au pays » ou de valoriser les ressources existant dans chacun de nos territoires Européens.

Avec RUR@CT, il s'agit de profiter des bénéfices de la coopération interrégionale pour s'enrichir des savoir faire des autres. L'article 37-6b du règlement général sur les fonds structurels permet de financer la coopération internationale dans les programmes opérationnels FEDER, le Limousin est une des rares Régions à avoir choisi cette option. RUR@CT représente 25 Régions membres et 25 Régions partenaires, 53 bonnes pratiques référencées, et un groupe de réflexion et d'action organisé sur la problématique rurale au sens large.

Les messages clés de contribution de RUR@CT :

- Il manque au niveau européen une politique rurale au sens large, qui englobe les questions d'accessibilité, d'infrastructures, de services d'intérêts généraux, de développement économique, d'accueil de populations. Il ne faut pas confondre le "développement rural" avec le "développement agricole", le développement rural va au-delà.
- Les territoires ruraux offrent des perspectives et des ressources : ressources énergétiques et alimentaires, ressources en matière de biotechnologie, d'énergie renouvelable, d'économie sociale et solidaire, potentiel forestier, avantage économique du foncier, qualité de vie.
- Ces facteurs ne peuvent être valorisés que si ces territoires offrent des services de santé, d'éducation ou de culture, lesquels demandent des investissements coûteux à rentabilité faible qui ne peuvent être réalisés sans des financements ou des réglementations publiques adaptées. Le plan de relance européen, pour des projets d'internet à large bande en zones rurales, est une initiative qui va dans le bon sens mais qui doit être dépassée par des investissements plus importants et des propositions concrètes concernant les services à la personne, les services de soins et services d'éducatons indispensables à la vie et au développement dans les territoires.

En conclusion, le Président appelle de ses vœux la mise en place d'une véritable politique de développement rural pour l'après-2013.

Claude TREMOUILLE, Vice-Président du Conseil Régional du Limousin.

Le double constat qui a présidé à la création de RUR@CT, suite à l'expérience de Rural Innova :

- le développement rural nécessite une approche intégrée : il n'y a pas de ruralité sans agriculture mais la ruralité n'est pas que l'agriculture, elle rencontre d'autres défis (évolutions démographiques, diversification économique, nouvelles sources d'emploi, services à la population, crise énergétique et climatique, accessibilité et infrastructures...)
- il faut PARTAGER pour PROGRESSER, et pour progresser se fixer des objectifs opérationnels : identifier des bonnes pratiques qui ont montré des résultats positifs dans certaines Régions, et les transférer dans d'autres Régions intéressées

Pour la réussite opérationnelle de la démarche, deux conditions sont indispensables :

- travailler entre structures ayant les mêmes capacités d'action avec un engagement politique
- privilégier l'approche régionale pour une meilleure appréhension des différents enjeux

Les objectifs de RUR@CT sont ainsi :

- stratégiques : c'est un espace de réflexion sur l'avenir des politiques communautaires (cf contribution au livre vert)
- opérationnels : transférer des bonnes pratiques régionales. Il s'agit d'établir une passerelle entre les la « coopération » et les programmes du « mainstream » Convergence ou Compétitivité pour renforcer leur efficacité

RUR@CT offre les outils suivants :

- Des fiches techniques pour chaque bonne pratique référencée dans la base de données
- Un guide méthodologique avec des recommandations pratiques
- Un site internet contenant une base de données de 53 bonnes pratiques référencées à ce jour, et les documents précédemment mentionnés

Le financement des transferts :

- le principe de base est que toutes les dépenses liées au transfert de la bonne pratique doivent être logiquement prises en charge par la Région importatrice. Différentes sources de financements, communautaires (Interreg, FEDER, FEADER, FSE) ou non, sont possibles.
- en particulier, la réglementation européenne permet, sur la base de l'article 37 – 6b du règlement 1083/2006, de créer un axe ou une mesure de coopération interrégionale dans les Programmes Opérationnels FEDER (choix du Limousin dans son PO compétitivité, avec 4 millions € pour la coopération qui financent notamment RUR@CT)

La gouvernance du réseau est assurée par un comité de pilotage transnational réunissant les Régions membres du réseau, des experts indépendants, d'autres réseaux, et des représentants de la Commission européenne. Une réflexion est en cours sur l'opportunité de créer un GECT (Groupement Européen de Coopération territoriale) pour la gouvernance du réseau.

L'adhésion au réseau est gratuite et simple, il suffit de signer une charte et remplir un formulaire d'informations en ligne sur le site internet.

En conclusion, M. Trémouille invite le public à participer à la bourse aux partenariats qui se tient l'après-midi à l'antenne du Limousin.

Gisela KALLENBACH, Députée européenne (Verts, DE)

Mme Kallenbach s'exprime en tant que spécialiste, au Parlement européen, de l'Agenda territorial de l'Union européenne (le cadre stratégique des Etats membres et de la Commission européenne pour la cohésion territoriale) et de la Charte de Leipzig (pour le développement urbain durable).

Pour la députée européenne, les territoires ruraux font face à de nombreux défis, mais peuvent contribuer de façon déterminante aux solutions pour l'avenir.

Le Parlement européen s'est efforcé de prendre en compte la diversité des territoires à travers ses différents travaux. Ces travaux encouragent le développement d'approches intégrées et de Gouvernance multi-niveaux. Le groupe des Verts du Parlement européen s'est positionné en faveur d'un renforcement du second pilier.

La députée reconnaît également l'importance de l'échange de bonnes pratiques comme base de partenariat entre les territoires européens. Il s'agit également de tirer des leçons des projets qui n'ont pas abouti. Le Parlement encourage le travail des réseaux, qui sont au plus proche des territoires, et sont à même de faire remonter les informations sur la mise en œuvre des politiques européennes.

Elle appelle à ne pas opposer espaces ruraux et espaces urbains : les deux ont besoin l'un de l'autre et doivent contribuer à leur développement réciproques à travers le partenariat urbain-rural.

En conclusion, Mme Kallenbach souhaite tout le succès possible à RUR@CT et la bourse aux partenariats de l'après-midi.

Michael SCHNEIDER, Président de la COTER (PPE, DE)

En introduction, M. Schneider se présente en sa qualité de Président de la commission COTER au Comité des Régions, mais aussi de Secrétaire d'Etat du Land de Saxe-Anhalt (Allemagne). La Saxe-Anhalt est une région pour partie industrielle (centres industriels hérités de la RDA) et pour partie rurale, rencontrant les mêmes problématiques rurales que les autres régions européennes et exprimées par RUR@CT.

A ce titre, il s'est dit impressionné par et ravi de la contribution de RUR@CT, sa qualité et sa pertinence, mais aussi par le réseau, ses objectifs, sa démarche et ses outils. Et veut convaincre la Saxe-Anhalt d'adhérer au réseau.

Le Président de la COTER fait état des travaux en cours au Comité des Régions sur la thématique de l'avenir de la politique de cohésion :

- Travail sur les bonnes pratiques pour le développement territorial européen
- Bilan de la politique de cohésion 5 ans après l'élargissement et 20 ans après la chute du mur, en coopération avec la Présidence tchèque.

Pour le Comité des Régions, la politique de cohésion est une politique unique et incomparable dans l'histoire mondiale. Il est en faveur du maintien de cette politique essentielle pour la

solidarité entre les Régions. Dans le contexte de crise, une politique de cohésion efficace devient de plus en plus importante et porteuse d'avenir.

Les messages principaux du Comité des Régions dans le débat sur la future politique de cohésion sont :

- Maintenir l'architecture de base de la politique de cohésion, avec un renforcement du troisième objectif consacré à la coopération.
- Créer un quatrième objectif pour les Régions en transition, pour maintenir un soutien dans les Régions anciennement de convergence qui ont atteint les seuils de compétitivité.
- Valoriser les spécificités de chaque territoire
- Impliquer en amont le Comité des Régions dans les travaux de refondation de la politique de cohésion après 2013.

Wladyslaw PISKORZ, DG REGIO

La Commission européenne rappelle que la Commissaire présentera une synthèse des travaux sur la cohésion territoriale dans le **sixième rapport sur la cohésion** (prévu pour juin 2009). A l'issue de la publication de ce rapport, la Commission adoptera une **communication** qui reprendra les réflexions menées au sein de la Commission.

Les premières leçons tirées de la consultation du Livre vert :

- La cohésion territoriale signifie mobiliser les potentiels, plutôt que compenser les handicaps géographiques
- Il faut une analyse d'impact territorial avant la conception des politiques qui ont un impact territorial et une meilleure coordination de ces politiques
- Une meilleure cohérence entre les fonds et les instruments
- Promouvoir les initiatives de développement local intégré dans les contextes urbains et ruraux
- Besoin d'une flexibilité géographique, à l'exemple de la coopération urbain-rural
- Renforcer la coopération territoriale, dont la coopération interrégionale : renforcer les programmes européens de mise en réseau et leurs connections avec les programmes opérationnels du *mainstream*

Les contributions d'organisations en faveur des territoires ruraux se concentrent sur les questions importantes suivantes :

- Définition du concept, avec des références à : l'accès équitable aux services d'intérêt général, la qualité de vie en milieu rural, la valorisation des identités des territoires
- Niveaux d'intervention des politiques : niveau pluri-régional, relations urbain-rural, niveau local
- Coordination entre politique de cohésion et politiques sectorielles, en particulier avec PAC et développement rural

La Commission souscrit à ces positions et estime que :

- le concept de cohésion territoriale doit permettre de :
 - mieux prendre en compte l'environnement et les territoires ruraux dans leur diversité
 - valoriser le potentiel des territoires ruraux de développement endogène et leurs facteurs de compétitivité
 - réduire les disparités (de revenu, d'évolution démographique, d'accès aux services) existant entre territoires ruraux et urbains

- les villes petites et moyennes jouent un rôle essentiel pour maintenir un tissu socio-économique viable dans les territoires ruraux, en particulier quand ils sont éloignés d'une grande ville
- il faut renforcer les liens entre territoires ruraux et urbains

Wladyslaw Piskorz réagit ensuite à la contribution de RUR@CT :

- la Commission souscrit au souhait d'une meilleure coordination du FEDER et du FEADER : pour la période actuelle, elle revient aux Etats membres; pour le futur, il faut progresser sur la cohérence des outils.
- sur la régionalisation du FEADER : il est prématuré aujourd'hui de dire quelle forme prendra la politique de développement rural après 2013
- la Commission partage le souhait d'une augmentation des moyens européens en faveur de la coopération entre régions

Il présente le calendrier des prochaines étapes :

- Séminaires organisés par la Commission sur les **relations urbain-rural** (déjà deux séminaires organisés) : le prochain le 2 juillet
- Deux séminaires de réflexion sur le **développement local intégré**, fin 2009 et début 2010
- **Evaluation ex-post du soutien du FEDER 2000-2006 pour le développement rural**, en cours : l'évaluation devrait être achevée avant la pause d'été, un séminaire pourrait être organisé fin septembre 2009 sur ses résultats.

En conclusion, la Commission confirme son intérêt pour RUR@CT et souhaite que les bonnes pratiques identifiées puissent déboucher sur un processus d'échange effectif entre régions et permettre la mise en place dans les régions intéressées d'actions de développement innovantes en zones rurales. La DG REGIO a besoin de réseaux tels que RUR@CT et invite le réseau à faire des propositions opérationnelles pour améliorer ses politiques. Elle invite également le réseau à se coordonner avec le réseau RURAL de la politique de développement rural.